

DECRET N° 2001-048 DU 15 FEVRIER 2001

Portant nomination au Ministère de la  
Protection Sociale et de la Famille.

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,***

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n° 99-613 du 20 décembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Protection Sociale et de la famille ;
- Sur proposition du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille ;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 03 janvier 2001 ;

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de la Protection Sociale et de la Famille :

- Secrétaire Général du Ministère : Madame Rabiadou AROUNA épouse AGBEILLE
- Directrice de la Promotion de la Femme : Madame Elisabeth AHOUIY épouse GBESSO

.../...

**Article 2 :** Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressées et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 15 février 2001

Par le Président la République,  
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Mathieu KEREKOU**

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action  
 Gouvernementale, du Plan, du Développement  
 et de la Promotion de l'Emploi,

**Bruno AMOUSSOU**

Le Ministre des Finances et de  
 l'Economie,

**Abdoulaye BIO-TCHANE.-**

Le Ministre de la Protection,  
 Sociale et de la Famille,

**Ramatou BABA-MOUSSA.-**

**Ampliations :** PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
 MFE 4 MPSF 4 AUTRES MINISTÈRES 16 SGG 4 DGBM-DGTCP-DCF-  
 DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOM-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-  
 IGAA-3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTÉRESSÉES 2 JO 1.